

CR du comité pédagogique du 10 octobre 2018

Présents :

Nadia Vonderheyden
Ludovic Lagarde
Jean Pierre Ryngaert
Jean Pierre Baro.

Présentation du rapport d'autoévaluation et de sa philosophie générale par Didier Abadie, description de la procédure d'accréditation.

Jean pierre Ryngaert : au-delà de la forme du document qui correspond à ce que l'on peut rencontrer dans les universités ce qui est intéressant c'est d'avoir cette présentation synthétique du projet de l'École, il faudrait penser à le faire chaque fois qu'un nouvel artiste intervient à l'École.

Nadia Vonderheyden : la démarche qualité avec l'autoévaluation et l'évaluation des formations par les étudiants est à surveiller, on la voit arriver avec le discours des jeunes candidats aux concours qui choisissent leur école et inversent les rôles.

Ludovic Lagarde : je suis assez séduit par le dispositif qui concerne la recherche.
L'universitaire peut-il être désigné par l'ERACM ?

Didier abadie : c'est une possibilité, la logique voudrait que ce soit Jean Pierre il est qualifié pour cela et connaît bien l'École et les artistes.

Jean pierre Ryngaert : je pense qu'il faudrait souligner les forces de l'ERAC que constituent le développement des relations internationales, les interventions en milieu scolaire et l'augmentation à tout niveau des actions de l'École grâce aux nouveaux bâtiments de l'IMMS.

Didier Abadie : présentation de la note de synthèse sur les 5 orientations stratégiques.

Jean pierre Baro : je suis assez séduit par le développement de l'insertion professionnelle, cette plateforme d'émergence qui avait déjà été ébauchée est très intéressante.

Le rapport d'autoévaluation et les orientations stratégique est validé.

Fait à Paris le 10 octobre 2018.

Didier Abadie
Directeur de l'ERACM.

